RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt

PROGRAMME DE SOUTIEN AU SECTEUR DE L'HUILE D'OLIVE ET DES OLIVES DE TABLE

Dans le cadre du quatrième programme de travail de soutien au secteur de l'huile d'olive et des olives de table tel que défini à l'article 29 du règlement (UE) n°1308/2013, sont définis des orientations et des priorités oléicoles et des indicateurs quantitatifs et qualitatifs d'efficacité visés au c du 1 de l'article 10 du règlement d'exécution (UE) n° 615 /2014 de la Commission du 6 juin 2014.

Les orientations et les priorités oléicoles retenues sont :

- l'amélioration de l'incidence environnementale de l'oléiculture ;
- la poursuite de l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive et des olives de table ;
- l'amélioration de la compétitivité de l'oléiculture.

Les programmes présentés seront évalués pendant leur exécution et après leur réalisation au regard des documents techniques réalisés et diffusés et des programmes de formation et de démonstration réalisés.

Dans le domaine du suivi et de la gestion du marché les données collectées et les études acquises seront synthétisées. Elles donneront lieu à des restitutions publiques.
Pour évaluer les actions du domaine, des questionnaires à destination des professionnels et des institutionnels seront mis en place.
Les indicateurs de suivi pourront être :
- le nombre d'études réalisées ;
- le nombre de participants aux réunions publiques ;
- la progression des données collectées et de leur fiabilité ;
- la quantité de documents disponibles ;
- le nombre de questionnaires de satisfaction retournés.

Pour évaluer les actions dans le domaine de l'amélioration de l'incidence environnementale de l'oléiculture, les indicateurs de suivi pourront être :
- le nombre de préconisations et de recommandations diffusées ;
- le nombre de documents techniques réalisés ;
- le nombre de séances de démonstration pratique de techniques et le nombre de séances d'information ;
- le nombre de participants aux séances de démonstration, aux séances d'information ;
- le nombre de questionnaires de satisfaction retournés.

Pour évaluer les actions dans le domaine de l'amélioration de la compétitivité de l'oléiculture par la modernisation, les indicateurs de suivi pourront être :
- la mise à disposition de nouvelles techniques culturales ;
- le nombre d'audits et de diagnostics réalisés (inventaires du verger, des surfaces irriguées et non irriguées) ;
- le nombre de formations réalisées.

Pour évaluer les actions dans le domaine de l'amélioration de la qualité de la production d'huile d'olive et d'olives de table, les indicateurs de suivi pourront être :
- le nombre d'interventions d'assistance-technique réalisées auprès des moulins et des confiseurs concernant la qualité des produits ;
- le nombre de séances d'information et de formations réalisées ;
- le nombre de participants aux séances d'information et de formations ;
- le nombre de jurys dégustateurs formés ;
- le nombre de compte-rendus réalisés ;

- le nombre de questionnaires de satisfaction retournés.

Par ailleurs, les investissements réalisés pourront être évalués au regard de leur adéquation avec les objectifs du programme.

Pour évaluer les actions dans le domaine de la traçabilité, de la certification et de la protection de la qualité de l'huile d'olive et des olives de table au moyen, notamment, d'un contrôle qualitatif des huiles d'olive vendues au consommateur final, les indicateurs de suivi pourront être :

- la mise à disposition des bases de données utilisables par les services de contrôle ;
- le nombre de cahiers des charges élaborés ;
- le nombre d'analyses de contrôle ;
- la diffusion des compte-rendus des résultats d'analyses.

Pour évaluer les actions dans le domaine de la diffusion d'informations sur les mesures menées par les organisations bénéficiaires afin d'améliorer la qualité de l'huile d'olive et des olives de table, le suivi pourra être réalisé au travers du nombre de documents d'informations relatant les résultats des travaux diffusés et/ou mis en ligne sur internet.